

# MOTION

ORDRE DES AVOCATS DE NANTES

---



Le conseil de l'ordre des avocats au barreau de Nantes, réuni en sa séance du 2 février 2021, Connaissance prise du projet d'expérimentation du statut d'avocat salarié d'une entreprise, DEPLORE une nouvelle fois, comme dans sa motion en date du 17 novembre 2020, l'absence d'association des instances représentatives de la profession d'avocat dans l'élaboration d'un texte qui induit une atteinte au statut de l'avocat ;

REJETTE le texte notamment en ce qu'il :

- Institue, sous couvert d'expérimentation, un statut sans prévoir de modalités d'évaluation ni de retour à une situation antérieure pour les juristes concernés et les actes rédigés,
- crée une exception au caractère absolu du secret professionnel,
- ne prévoit aucune protection des juristes concernées, par les instances ordinaires,
- ne prévoit aucun contrôle sur la conclusion, l'exécution et la cessation du contrat de travail,
- ne contient aucune garantie pour l'indépendance des juristes concernés,

En conséquence de quoi ;

- ce projet de texte ne respecte pas les principes essentiels de la profession d'avocat,
- ce projet crée un nouveau statut qui n'est pas celui d'avocat, risque de générer une confusion dans l'esprit du public, et met à mal l'unicité de la profession.

REGRETTE que le Ministère de la justice n'entende pas explorer les solutions alternatives au statut d'avocat salarié d'une entreprise. Ces solutions seraient susceptibles, contrairement au texte proposé, de renforcer les liens de la profession avec les entreprises et, dans l'objectif recherché, de protéger le secret des affaires en entreprise.

DEMANDE solennellement le retrait du projet d'expérimentation du statut d'avocat salarié d'une entreprise.

Fait à Nantes, le 2 février 2021

---

**Ordre des Avocats au Barreau de Nantes**

**Adresse** : 5 mail du front populaire - 25, rue la Noüe Bras de Fer - BP 40235 - 44202 Nantes Cedex 2  
**Site internet** : [www.barreaunantes.fr](http://www.barreaunantes.fr) - **Email** : [secretariatbatonnier@barreaunantes.fr](mailto:secretariatbatonnier@barreaunantes.fr) - **Tél** : 02 40 20 48 45 -  
**Fax** : 02 40 20 08 03 - **Siret** : 788 353 548 00035 - **APE** : 9412 Z